REGELTEX

GAMME ELECTROVOLT

La Gamme ELECTROVOLT de gants isolants pour travaux sous tension répond aux spécifications de la norme européenne EN 60903:2003 et de la norme internationale CEI 60903:2002.

De même, notre production est soumise à un système d'Assurance-Qualité CE de la production avec surveillance, en application de l'article 11b de la directive 89/686/CEE relative aux Equipements de Protection Individuelle qui classifie les gants isolants pour travaux sous tension en catégorie III (risques mortels).

Tableau récapitulatif

Classe	*Longueurs disponibles*	*Catégories*	*Epaisseur en mm**	*Tailles disponibles*	*Couleur de l'emballage*
00	28 / 36 cm	AZC	0.5	8-9-10-11	Beige
0	36 / 41 cm	AZC	1.0	8-9-10-11	Rouge
1	36 / 41 cm	AZC	1.5	8-9-10-11	Blanc
2	36 / 41 cm	RC	2.3	8-9-10-11	Jaune
3	36 / 41 cm	RC	2.9	8-9-10-11	Vert
4	41 cm	RC	3.6	8-9-10-11	Orange

** L'obtention de catégorie autorise une surépaisseur de 0.6mm*

Signification des lettres des catégories :
A : Acide Z : Ozone H : Huile C : Très basses températures R : A+Z+H

Exigences électriques (essais de série et sur prélèvement en courant alternatif)

Classe	*Tension max. d'utilisation (volts)*	*Tension d'épreuve (volts)*	*Tension de tenue (volts)*
00	500	2 500	5 000
0	1 000	5 000	10 000
1	7 500	10 000	20 000
2	17 000	20 000	30 000
3	26 500	30 000	40 000
4	36 000	40 000	50 000

1/ Dans le choix d'une classe, il est important de définir la tension nominale du réseau qui ne doit pas être supérieure à la tension maximale d'utilisation. Pour les réseaux polyphasés, la tension nominale du réseau est la tension entre phases.
2/ La tension d'épreuve est la tension appliquée sur les gants lors des essais individuels de série.
3/ La tension de tenue est la tension appliquée lors des essais de validation après un conditionnement des gants pendant 16 heures dans l'eau et après un test de 3 minutes à la tension d'épreuve.

Exigences mécaniques (essais sur prélèvement)

- Résistance moyenne à la traction : ≥ 16 MPa
- Allongement moyen à la rupture : ≥ 600%
- Résistance à la perforation : ≥ 18N/mm
- Rémanence d'allongement : ≤ 15%

Exigences de vieillissement (essais sur prélèvement)

Conditionnement des gants dans une étuve à 70 ± 2 °C pendant 168 heures :

- Les valeurs d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 80% à celles des gants non conditionnés.
- La rémanence ne doit pas excéder 15%.
- Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve et à la tension de tenue

Exigences thermiques (essais sur prélèvement)

❶ *Résistance à la basse température :*
conditionnement des gants pendant 1 heure à -25 ± 3°C
Les essais sont satisfaisants si aucune déchirure, cassure ou craquelure après pliage n'est visible au niveau du poignet et si les gants passent avec succès les essais à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.

❷ *Essai de non propagation de la flamme :*
Application d'une flamme pendant 10 s. à l'extrémité d'un doigt. L'essai est satisfaisant si au bout de 55 s.,la flamme n'a pas atteint le repère situé à 55 mm à l'autre extrémité.

Propriétés spéciales (essais sur prélèvement)

❶ *Résistance à l'acide :*
conditionnement des gants par immersion pendant 8h à 23 ± 2 °C dans une solution d'acide sulfurique à 32° Baumé
- Les valeurs de résistance à la traction et d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 75% à celles des gants non conditionnés.
- Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.

❷ *Résistance à l'huile :*
conditionnement par immersion dans l'huile (liquide 102) pendant 24 h à 70 ± 2 °C
- Les valeurs de résistance à la traction et d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 50% à celles des gants non conditionnés.
- Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.

❸ *Résistance à l'ozone :*
conditionnement des gants dans une enceinte pendant 3 h à 40 ± 2°C et à une concentration d'ozone de 1 mg/m³
- Les gants ne doivent présentés aucune craquelure.
- Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.

❹ *Résistance aux très basses températures :*
conditionnement des gants pendant 24 heures à -40 ± 3°C
Les essais sont satisfaisants si aucune déchirure, cassure ou craquelure après pliage n'est visible au niveau du poignet et si les gants passent avec succès les essais à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.

Marquage

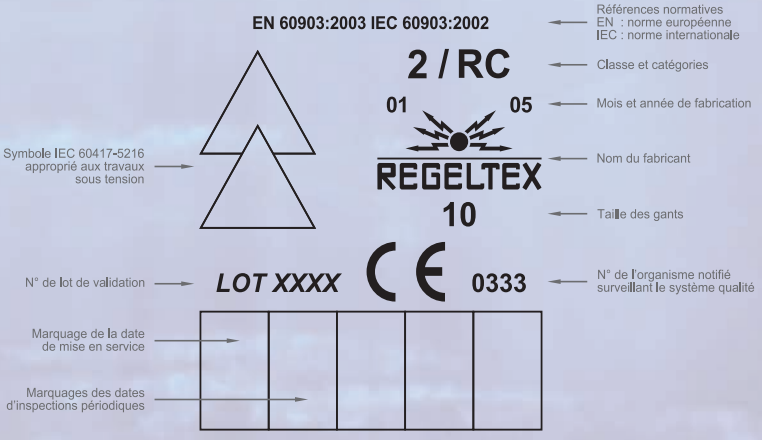

Emballage

Chaque paire de gants est conditionnée dans un sachet opaque de couleur différente en fonction de la classe de protection.

Sur l'emballage sont notés : la classe, la taille, les catégories, le type de manchette, la longueur, la date du test, le numéro de lot de fabrication ainsi que le numéro de lot de validation.